

IFF MA 30.4

Application des Règles de Maintenance



PUBLIC CIBLÉ

Agents de maintenance de Matériel Roulant.



OBJECTIFS

- Sélectionner et appliquer un document de maintenance ainsi que ceux auxquels il y est fait référence afin de garantir la conformité des opérations réalisées.
- Renseigner les documents afférents à la traçabilité d'une opération de maintenance.
- Proposer et justifier l'évolution d'une règle de maintenance et renseigner le Retour d'Expérience.



PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation IFF MA 30.01.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exercices, travaux pratiques, travail en groupe et échange de bonnes pratiques, vidéos.



DURÉE: 3 Jours



PROGRAMME

- La politique de maintenance du matériel et notamment l'organisation de la maintenance.
- Ses enjeux y compris ceux du Système de Production du Matériel.
- La mise en œuvre de la maintenance (rôle des différents acteurs), le retour d'expérience et ses conséquences en matière de formation, d'évolution des règles de maintenance et de modifications.
- Réalisation de démontage, expertise et remontage d'une Pièce Réparable du Matériel, en l'occurrence un amortisseur (ou équivalent).
- Utilisation des étiquettes d'identification des pièces réparables du Matériel et présentation des Fiches de traçabilité.



• **Evaluation de niveau 2:** Evaluation des capacités acquises en fin de formation ➔ **Oui**